

Association " Les Amis du Chien de Falck "

BP 5

57150 CREUTZWALD

Mail : aacfalck@gmail.com

Site : <http://www.aacfalck.info>



Objet :

Championnat de Lorraine I. F. H. – Saison 2022 - 2023

Madame, Monsieur,

L'AAC Falck organise le **11 et 12 février 2023** le championnat de Lorraine de Pistage IFH de la saison 2022 – 2023.

Le jury pressenti sera

- **Monsieur SINGER Rémy**
- **Monsieur BERNARD Jean-Luc**

Vous trouverez ci joint un formulaire d'engagement à nous faire parvenir **avant le 31/01/2023** accompagné du certificat antirabique afin d'être en règle avec la direction des services vétérinaires ainsi que de 3 vignettes de la licence. Les engagements sont à retourner à l'adresse du club (ci-dessus).

Terrain de pistage : terre, petit blé etc...

Pour tous renseignements complémentaires contacter

Mr BERNARD Jean-Luc 06 15 20 87 24 ou Mlle SCHMITT Céline 06 15 20 87 42

Les repas sont à réserver en même temps que les engagements.

Dans l'espoir de vous voir bientôt, veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Président de l'A.A.C. Falck
BERNARD Jean-Luc

Vol 167 Folio N° 98 (Tribunal Instance Metz) – N° d'habilitation S. C. C. : H. A. 1606 – N° SIRET : 520 076 936 00019

Président : M. BERNARD Jean-Luc 36 rue de la Croix 57150 CREUTZWALD ☎ 03-87-93-25-31 ou 06-15-20-87-24

Club : rue du Gymnase (pendant les séances) ☎ 03-87-82-07-48

E-Mail : aacfalck@gmail.com

Site du club : <http://www.aacfalck.info>

Championnat de Lorraine IFH 2022 / 2023

A retourner avant le : **31/01/2023**

Montant de l'engagement : 20€

Courrier à adresser à : AAC FALCK – BP 5 – 57150 CREUTZWALD

Coller l'étiquette d'identification du chien

**JOIGNEZ DEUX ETIQUETTES
SUR LEURS SUPPORTS**

Téléphone du propriétaire :

N° C.T. (si pas inscrit sur la licence)

Régionale :

Nom et affixe du chien :

Race (ou type) :

Numéro de Carnet de Travail :

Nom et prénom du Conducteur :

Adresse :

Code postal : Ville :

 : mail

Club : Région :

CSAU Brevet Certificat 1 2 Sélectif

A JOINDRE A VOTRE ENGAGEMENT :

- 3 étiquettes (2 sur leur support – 1 collée sur l'inscription),
- Le règlement de l'engagement,
- La photocopie du certificat de vaccination antirabique pour les chiens de 2^{ième} catégorie,
- Pour les CSAU, la photocopie du certificat de naissance (ou pedigree) pour les chiens inscrits au LOF ou la photocopie de la carte de tatouage pour les chiens non-LOF (NB : pour le passage du CSAU, le carnet de travail est souhaitable).
- L'autorisation parentale pour les mineurs,
- Une enveloppe timbrée ou votre adresse email pour la confirmation de l'engagement.

Le concurrent soussigné, dégage spécialement et entièrement la société organisatrice de toutes responsabilités du fait d'accidents (blessures, morsures, vol, maladies et dommages divers) survenus à son chien ou occasionnés par lui.

Il s'engage à respecter les règlements en vigueur de la Société Centrale Canine.

Il est demandé pour tous les chiens venant d'un département infecté par la rage et ceux de 2^e catégorie un certificat de vaccination antirabique précisant que celle-ci a été effectuée plus de 15 jours et moins d'un an depuis la deuxième injection s'il s'agissait d'une primo-vaccination ou depuis l'injection de rappel.

Le Président du club
Cachet, date et signature

Le Concurrent
Date et signature



Repas

RESERVATION REPAS

Samedi Midi (retour pistes) : _____ X 15 Euros : _____

Dimanche Midi (retour pistes) : _____ X 15 Euros : _____

Engagement 20 €

TOTAL : = _____

Règlement par chèque à l'ordre de l'AACF

Courrier à adresser à : AAC FALCK – BP 5 – 57150 CREUTZWALD

A retourner avant le : 31/01/2023

